

# **Les enjeux de l'aménagement du territoire**

**Le canton et les communes**

**Le Service du développement territorial et les communes**

Association de Communes Vaudoises 28 juin 2012

P. Gmür, Chef du Service du développement territorial (SDT)

# Le rôle de l'aménagement du territoire

---

- Coordonner les différentes utilisations du territoire
- Coordonner les projets ayant un effet important sur le territoire

# Le rôle du SDT

---

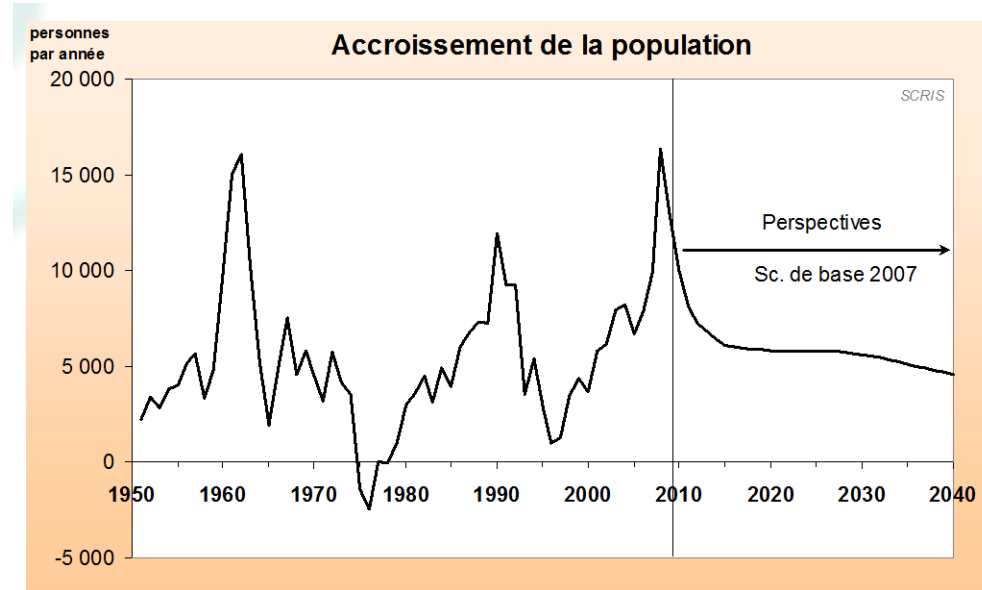
- Coordination des projets territoriaux (Plan directeur cantonal, Plans directeurs régionaux, projets d'agglomération)
- Contrôle des plans d'affectation
- Autorisation des constructions hors zone à bâtir
- Soutenir les pôles de développement et l'implantation des entreprises majeures
- Gérer les projets d'améliorations foncière (en particulier les remaniements en zones à bâtir)

# Les enjeux actuels

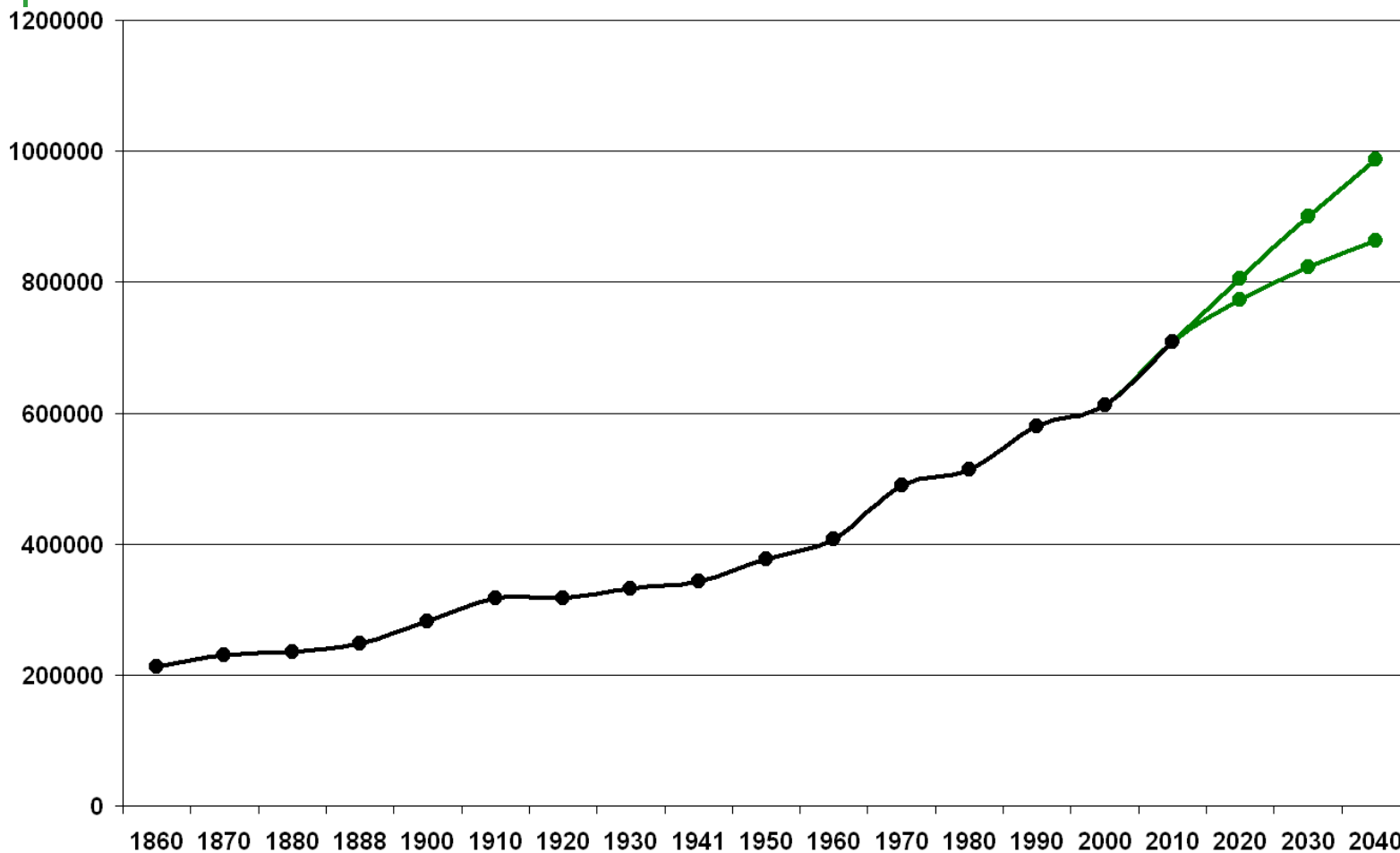
---

- Différentes évolutions de la société et de ses besoins
- Une croissance démographique importante
- Un manque de logements (en particulier pour ceux à loyers abordables)
- Une attente d'une plus grande efficacité des prestations de l'administration cantonale
- Une augmentation du partenariat canton – régions - communes

# L'accroissement démographique

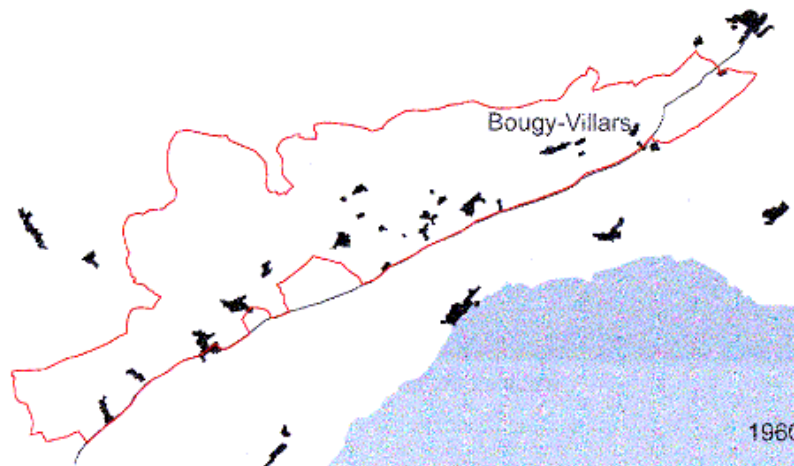


# La croissance démographique

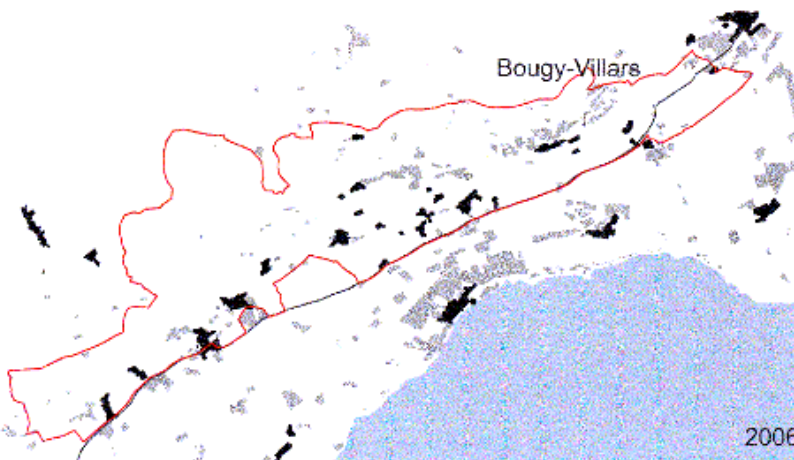


# L'étalement urbain

Bougy-Villars, 1960



Bougy-Villars, 2006



# Les axes d'action du PDCn

---

- $\frac{3}{4}$  des nouveaux habitants dans les centres
- + 15% de nouveaux habitants hors des centres
- Augmenter la densité des constructions  
100 hab-empl/ha dans les centres  
60 hab-empl/ha hors centres



# Les axes d'action du canton

---

Au niveau des services cantonaux :

- Faciliter le travail des communes (check list du contenu des dossiers, nouvel examen préalable, visibilité de l'avancement des dossiers)
- Mieux coordonner les services (formation des collaborateurs, concertation entre acteurs)
- Produire des documents (rapports d'examen) plus synthétiques
- Prioriser les projets les plus importants pour l'économie et le logement (soutien différencié, démarche de suivi de l'avancement des consultations des services,...)

# Les axes d'action avec les communes

---

- Formation des municipaux et des techniciens communaux
- Mettre à disposition des guides, aides, autres moyens
- Mieux travailler ensemble pour définir les besoins
- Responsabilisation des communes

Merci pour votre attention